

Délibération n°2604-16

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18h30  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant  
assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après  
convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12+3 proc  
Votants : 15

Etaient présents : Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Marion  
RINQUIN – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jessica DE SOUSA –  
Lucile RAVARY – Jean-Christophe RENE – Tiphaine DESHAYES SANCERNI  
– Ange DELLAVALLE – Laurent SCRIVA

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Sandrine  
BARRALIS

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Approbation budget  
Eau assainissement 2026**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, le budget 2026 de l'eau et assainissement

Les montants proposés pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

**FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES = 337 530,96 €	RECETTES = 305 015,88 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE	= 32 515,08 €

**TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 337 530,96 €**

**INVESTISSEMENT :**

DEPENSES.....= 799 542,48 €	RECETTES.....= 219 102,07 €
RAR 2025 DEPENSES = - €	RAR 2025 RECETTES.....= 131 505,00€
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	= 448 935,41 €

**TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 799 542,48 €**

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % pour la section de fonctionnement et dans la limite de 7.5 % pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget de l'eau et assainissement 2026 par **15 voix POUR**.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

La secrétaire,

Eliane CALDEI-VIDAL

Signé électroniquement par : Gérard  
BRANDA  
Date de signature : 04/05/2026  
Qualité : Maire

Gérard BRANDA